

Rencontre interprofessionnelle "Les secondes vies du livre : l'occasion d'en parler"

10 mars 2025, Rennes / Organisée par Livre et lecture en Bretagne, Mobilis, et Normandie Livre & Lecture

Restitution Atelier n°4 :

Comment penser et imaginer la bibliodiversité au travers du livre d'occasion ?

Par **Mélanie Cronier**, chargée de mission écologie du livre et de la lecture à Mobilis avec la participation de **Bruno Foligné**, librairie Abraxas-Libris (Bretagne) et de **Benjamin Duquenne**, Chouette coop

La bibliodiversité est un concept propre au monde du livre et de la lecture, il permet de proposer une pluralité d'ouvrages émanant de maisons d'édition ou d'auteurs et autrices parfois peu représentés. Ce concept est né au Chili dans les années 90.

Le livre d'occasion et ses canaux de distribution sont aussi concernés par cette question. Toutefois, le sujet est encore peu traité. Cet atelier a pour but d'ouvrir la discussion, de partager les témoignages de deux librairies d'occasion afin d'imaginer de nouveaux maillages pour que l'offre de livres d'occasion puisse répondre à tout type de public.

Temps 1 / Entretiens croisés

Bruno Foligné est co-gérant de la librairie Abraxas-Libris. Il est installé depuis une trentaine d'années à Bécherel, cité du livre basée en Ille-et-Vilaine. La librairie a une double activité de vente, en magasin et en ligne. Le site marchand commercialise principalement les livres anciens. Les livres achetés le sont auprès de particuliers. Entre la publication d'un livre et sa possibilité de rachat par Abraxas-Libris, Bruno Foligné estime qu'il y a 15 à 20 ans de latence. Ainsi, il faudrait une génération à un livre un peu pointu « pour sortir ».

Chouette coop est une société d'intérêt collectif (Scic), mais aussi une entreprise d'insertion, qui collecte des livres auprès des particuliers par l'intermédiaire de la « Boîte à culture » (points de collecte accueillent tous les types de livres et produits culturels en bon état et dans des quantités raisonnables).

Benjamin Duquenne, président-directeur de la coopérative, avait lancé à la fin des années 1990 son site livreenpoche.com. L'entrepôt de la société est situé près de Lorient à Kervignac. Elle embauche une quarantaine de salariés, a trois boutiques. 100 000 livres sont collectés chaque mois, 45 % sont remis en vente.

Une des problématiques rencontrées par la société est le foncier. « Quand on cherche la bibliodiversité, en gardant comme le fait Chouette coop, chaque nouvelle référence qui passe dans nos mains, cela coûte cher. » Et puis, la concurrence a évolué et le développement de la société est influencé par « les grands ». Si 60 % de l'activité est réalisée sur internet, c'est grâce au magasin que la coopérative dégage le plus de marge.

Les deux entreprises donnent à recycler un volume conséquent de livres, régulièrement. Mais tous les livres ne sont pas recyclables. Chouette coop travaille avec Encore –

Environnement Cotentin Recyclage, situé en Normandie. La recyclerie facture à la tonne réemployée.

Bruno Foligné souligne que la librairie de neuf et la librairie d'occasion sont deux métiers différents. Toutefois, des passerelles entre les deux secteurs peuvent exister. Chouette coop a travaillé avec DG diffusion : la coopérative réalisait leur tri sur retour, « on était payé en livres ». Par ailleurs, de plus en plus d'éditeurs bretons donnent des livres de fonds à la coopérative, qui en donne beaucoup (à des groupes scolaires, des associations).

Temps 2 / Ateliers : Comment le livre d'occasion peut-il participer à la bibliodiversité ?

Pour les bibliothèques, le livre d'occasion peut permettre de compléter des séries à moindre frais, au lieu de désherber parce qu'elles sont incomplètes.

Les bibliothèques de particuliers représentent un véritable gisement.

L'occasion est perçue comme complémentaire au neuf, notamment quand le titre est indisponible.

Médiation et occasion : quelles bonnes pratiques ?

La priorité serait de mieux faire connaître le cycle de la vie du livre, sa circularité, à destination du grand public mais aussi des professionnels.

Les « bacs à livres moches », proposés en festival sur les stands de certains éditeurs sont l'occasion d'expliquer le principe des retours aux lecteurs.

Les librairies coopératives peuvent accepter les dons – de la part des particuliers et des bibliothèques notamment.

Un mandat administratif est nécessaire pour l'achat de livres d'occasion par les collectivités.

Les livres d'occasion peuvent être utilisés dans le secteur de l'écoconstruction.

Ces différentes propositions nécessiteraient une évolution des cadres législatifs sur les questions liées aux livres d'occasion.